

Communication »

## Communication • 1991-2018

[Open in Bach](#)

Date de l'unité documentaire 1991-2018

### Description physique

4,15 ml (136 liasses), 0,002 Go (136 fichiers)

### Nombre d'unités de niveau bas

136

### Métrage linéaire

4,15

### Support

Papier et électronique

### Organisme responsable de l'accès intellectuel

Archives municipales de Nancy

### Langue des unités documentaires

Français

### Origine

Nancy. Communication

## Biographie ou histoire

### Historique

Le service en charge de la communication assure des missions d'information auprès des administrés. Il assure la promotion de la collectivité, de ses événements et de ses projets. Jusqu'à l'avènement de la communication institutionnelle et des nouveaux moyens de communication après la seconde guerre mondiale, le corps municipal a de tout temps informé les habitants par le biais de l'affichage public. A Nancy, au XVIIe siècle, le conseil de ville fait un usage important des placards pour publier ses ordonnances. Le premier organe d'information municipal fait son apparition à Nancy en 1966. Fonction traditionnellement rattachée au cabinet du maire, le service communication apparaît distinctement dans l'organigramme des services municipaux de la ville de Nancy à la fin des années 1980 puis durablement à partir de 1992 avec un double rattachement d'abord

au cabinet du maire puis étendu à la direction générale des services.

## Fonctions et activités

Le service est responsable des actions de communication de la collectivité. Il organise les campagnes de communication événementielle et de proximité. Il assure la conception, la production et la diffusion des supports de communication : brochures, tracts, dépliants, affiches, guides, kakémonos... Un service presse est chargé des relations avec les médias (presse écrite, télévision, radio, sites web) ; il diffuse communiqués et dossiers de presse, organise des conférences ou des voyages de presse. Il gère également l'achat d'insertions publicitaires dans les médias locaux, régionaux ou nationaux. Un photographe couvre les événements de la ville et produit des images et des vidéos pour les supports éditoriaux de la collectivité : le journal municipal, le site Internet, les réseaux sociaux. La Ville peut également être partenaire d'événements organisés par un organisme tiers, public ou associatif. Dans ce cas, la participation municipale est soit financière soit matérielle notamment via la mise à disposition de locaux ou d'espaces pour la tenue de l'évènement. Enfin, le service est en charge de la communication interne à destination des agents municipaux via un intranet et un journal interne.

## Organisation interne

Le service communication comprend :

- un secrétariat ;
- un attaché de presse ;
- une équipe en charge des opérations de communication et de la production des supports ;
- une équipe en charge des supports éditoriaux papier et électroniques ;
- un webmestre en charge du site internet ;
- un service photographie.

## Informations sur les modalités d'entrée

579 W. – Versement du 7 mars 2007 (12 liasses, 0,76 ml).

580 W. – Versement du 20 mars 2007 (42 liasses, 1,93 ml).

798 W. – Versement du 25 avril 2013 (81 liasses, 1,46 ml).

579 W. – Versement du 23 mars 2018 (136 fichiers, 0,002 Go).

## Statut juridique

Archives publiques

## Communicabilité

Accès conformément à la réglementation en vigueur pour les archives publiques.

## Rédacteur de la description

Germain Dufay

## Informations sur la description

Répertoire dressé conformément à l'ISAD(G). Indexation conforme aux normes AFNOR et au thésaurus des archives locales en vigueur.

## Descripteurs

**Sujet :** communication institutionnelle

## Cotes extrêmes

579 W 1-12 ; 580 W 1-42 ; 798 W 1-81 ; 959 W 1